

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

PUY-DE-DOME

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 063-216302596-20260422-202612-BF

2026 - 13

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'OLLOIX**

Délibération n° 2026 / 13

Séance du 22 Avril 2026

NOMBRES DE MEMBRES

En exercice :	Présents :	Votants :
11	11	10

Date de la convocation : 17 avril 2026

LE VINGT-DEUX AVRIL DEUX-MIL-VINGT-SIX, à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain HÉRITIER, Maire.

Présents : Alain HERITIER, Maire, Pierre SAVIGNAT, Charlotte COGAN Adjoints, Claire VOLPI, Vincent BAFFALEUF, Stéphane BÉAL, Laurine COHADE, Philippe SERVIER, Martina DELPY, Julie FONTEIX, Guillaume VERGNE Conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Claire VOLPI

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025 – BP COMMUNE

LE CONSEIL MUNICIPAL vient d'arrêter les comptes de l'Exercice 2025, en adoptant le Compte Administratif qui fait apparaître :

Reports 2024 :

Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -42 535.59 €

Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 20 562.21 €

Soldes d'exécution 2025 :

Un solde d'exécution (D001) de la section d'investissement de : -27 043.85 €

Un solde d'exécution (R002) de la section de fonctionnement de : 13 616.20 €

Soldes de clôture 2025 :

Un solde d'exécution (D001) de la section d'investissement de : - 69 579.44 €

Un solde d'exécution (R002) de la section de fonctionnement de : 34 178.41 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0.00 €

En recettes pour un montant de : 105 980.72 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 33 124.59 €

Le résultat de la section de fonctionnemnet doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0.00 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 34 178.41 €

Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote.

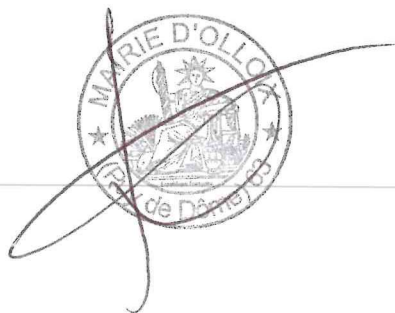
Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	0	0

Pour copie conforme, le 27 avril 2026

Le Maire,

Alain HÉRITIER



La secrétaire de séance,

Claire VOLPI

